

la fédération des arts de la rue

auvergne-rhône-alpes

Compte-rendu du conseil d'administration

04/06/19 – Amicale Laïque du Crêt de Roch – St-Etienne

Adhérent·e·s présent·e·s :

- La Baroufada
- Nathalie BRUERE
- Nathalie VEUILLET
- Marie-Irma KRAMER
- SOLSIKKE
- Enji JULIEN

Adhérent·e·s excusé·e·s :

- TRANS'VERSALE
- Eléonore GUILLEMAUD
- Le NID DE POULE
- BLOFFIQUE
- Vincent LOUBERT donne son pouvoir à Nathalie VEUILLET
- Luce LAFAURIE donne son pouvoir à Marie-Irma KRAMER

6 adhérent.e.s, 2 ayant données leur voix, soit 8 voix.
Le quorum est atteint.

Ordre du jour

Actualités diverses

Divers Fédé

- RDV passés et à venir
- Lieux Intermédiaires
- Service civique

Chantiers

- Enquête parité AURA
- Capsule Vidéo

Rencontres

- Chalon
- Aurillac
- Journées pro 2019

ACTUALITÉS DIVERSES + RDV passés et à venir

Chalon dans la rue

La Baroufada, Lapin 34 et l'Agitée monte une cour EKHO EKHO (Cour du centre). Ils disposent de créneaux pour y organiser des temps de rencontres, si les Fédés le souhaitent. Nous les avons sollicités pour un temps sur la méthodologie d'enquête sur l'égalité Femme/Homme dans les arts de la rue.

Date retenue : jeudi 25 juillet à 10h30

Cette année l'accueil pro ainsi que l'accueil public du festival se fera Square Chabasse. Vu la promiscuité des deux accueils, il pourrait être pertinent d'y installer le stand Fédé (celui de la nationale où parfois la Fédé AURA se greffe).

SODAREP

Occitanie en scène a été missionné par la DRAC pour mener un SODAREP.
Il faudrait que nous puissions récupérer le cahier des charges.

Complètement GAGA

Nathalie BRUERE et la BAROUFADA étaient présentes sur le festival, le dimanche matin.
Elles ont pu parler de la Fédé, offrir un verre, ...
Tous les manifestes sont partis ainsi que les badges.
À refaire pour ce festival mais aussi sur d'autres !

RDV Agnès Saal – 29 mai

Cette rencontre a été initiée par Fanny Vrinat suite à sa rencontre avec Agnès Saal, Haute fonctionnaire à l'égalité et à la diversité auprès du secrétaire général du ministère de la culture.

Cette rencontre a réuni une dizaine de personnes des arts de la rue et du cirque pour évoquer la situation de l'égalité Femme/Homme dans ces secteurs.

L'engagement d'Agnès Saal sur ce sujet a été salué par les participants.

Elle proposera la mise en place d'une charte de qualité et de l'écriture d'une feuille de route 2019-2022 selon les préconisations suivantes :

- Déconstruire les stéréotypes de genre
- Manque d'enquêtes
- Signature de convention d'objectifs en lien avec la charte
- Gagner 5 à 10% par an dans la parité (emploi, égalité des salaires, ...)
- Envisager des sanctions si cette marge de progression n'est pas respectée

Le groupe de travail à quant à lui, demander la prise en charge d'une enquête exhaustive des secteurs et pose les questions suivantes :

- Qui prend en charge cette mission si le ministère finance cette enquête ?
- Un temps plein sur un an ?
- Qui participe à l'enquête ?
- Les critères de la grille d'analyse
- Quels outils ?

Ensuite, le groupe propose des systèmes de Sanctions et Bonifications :

- Gel de 20% des subventions. La structure est pénalisée sur la marge artistique (donc pénalise les artistes)
- Rémunérer le temps de travail sur un projet pour les short-listés des lieux (environ trois mois de travail)
- Formation coaching pour lever les freins intérieurs des femmes

Et enfin, concernant la formation artistique et stéréotypes de genre

- Statuts de lanceurs d'alerte pour ce qui se passe dans les écoles de cirque
- Formation diplôme d'état sur les questions de harcèlement pour les formateurs
- Mise en place d'un numéro vert

D'autre part, Agnès Saal avait rendez-vous le lendemain avec Audiens et a sollicité le groupe de travail pour des préconisations. Sont ressorties :

Maternité :

- Devrait y avoir un congé spécifique pour les métiers du « corps »
- Congé mat plus long ? plutôt qu'un arrêt de travail
- Créations d'un fond d'aide pour prise en charge des reprises de rôles
- Lieux d'accueil avec partenariat crèche, lit parapluie, chaises hautes (et qu'ils acceptent les enfants)

Prime de pénibilité

Un nouveau rdv est à prévoir à la rentrée de septembre.

Rendez-vous Communauté de Commune du Val de Drôme

La CCVD a demandé à ce qu'une évaluation de la possibilité de mettre en place un CTEAC (Contrat territorial d'éducation et artistiques et culturelles) à la fois sur le volet Lecture et Arts de la rue.

La restitution de cette évaluation est prévue le 11 juin. Mathurin GASPARINI et Éléonore GUILLEMAUD.

Le CA note que la concertation du Val de Drôme risque de perdre ses forces vives et porteuses (Céline FERRY en 2018 et probablement Mathurin GASPARINI en 2019).

Une réunion en septembre ou octobre devrait avoir lieu pour prévoir la suite.

Contrat d'objectif emploi Formation – 19 juin

Concertation organisée par la région Auvergne-Rhône-Alpes

Lieux intermédiaires

Bien que ce chantier ne soit plus dans les priorités de la Fédération, celle-ci souhaite rejoindre le potentiel groupe de travail demandé par le SYNAVI.

Service civique

Dans la perspective d'accueillir un service civique à la rentrée pour accompagner nos actions, le conseil d'administration vote à l'unanimité la volonté de la Fédération d'accueillir un volontaire et d'effectuer les démarches en ce sens.

CHANTIERS

Enquête Egalité femme/Homme

Avec H/F Auvergne-Rhône-Alpes, la fédération a mené une enquête de répartition des genres dans les directions artistiques des compagnies arts de rue, des festivals et des CNAREP : compagnies programmées en In des festivals, cies soutenues par les CNAREP, cies présentes dans le OFF d'Aurillac, ...

Suite à relecture, il devra être ajouté par graphique le nombre de compagnies enquêtées et ajoutées la répartition des compagnies conventionnées par la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Une fois fait, cette enquête pourra être diffusée.

SODAREP- Capsule vidéo

Il est présenté lors de ce CA, 4 travaux de vidéastes susceptibles de nous intéresser pour la création des capsules vidéos.

Judith Lesur : https://www.youtube.com/watch?v=pC_8jfhzbcE

<https://www.youtube.com/watch?v=cPi3qcnb2Sk>

Aurélien Cénet : https://www.youtube.com/watch?v=KtUTItMg_TQ&feature=youtu.be

Nicolas Bougere : <https://vimeo.com/326813614>

Marine Surget : <https://vimeo.com/245734011>

À l'issue du CA, un vote électronique sera proposé aux administrateurs. Selon les résultats, des demandes de devis seront demandés.

Un cahier des charges doit aussi être rédigé à l'intention des vidéastes.

RENCONTRES

Chalon

Rencontre entre fédérations des arts de la rue destinée à partager une méthodologie commune d'enquête de l'égalité Femme/Homme dans les Arts de la rue.

Le jeudi 25 juillet à 10h30 – Cour EKHO EKHO

Aurillac

Rencontre co-organisée par la Fédération, le festival d'Aurillac, la DRAC et la Région sur la présence artistique sur les territoire et leur accompagnement.

Le jeudi 22 août à 10h30 – Espace Pro

Le texte et la date ont été validé par les différents organisateurs. Il nous faut désormais proposer des intervenants et un déroulé.

Intervenants proposés en CA :

- Nicolas Ligeon, la bâtisse, regards et mouvements
- Superstrat

Journées Pro 2019

Compte tenu du prix et du confort relatif qu'offre l'Autre soie, il est envisagé de trouver un autre lieu pour nos journées pro 2019. Le théâtre des Asphodèles a été sollicités (450 euros la journée TTC).

Il faudra demander des devis aux MJC De Jean Macé, Vieux Lyon ; la MPT des Rancy ; le Marché Gare et le Rize.

La Baroufada propose l'Amicale Laïque du Crêt de Roch qui offre un bel espace Hall.

Néanmoins, pour ces journées, il faut plutôt envisager Lyon car plus central que St-Etienne.

La proposition est néanmoins retenue pour d'autres événements.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'administration termine à 15 heures.

La co-présidente,
Marie-Irma Kramer

La trésorière,
Nathalie Bruère

